



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 20/03/2025

afférents	qui ont pris	
au Conseil Municipal	En exercice	part à la
	Délibération	
11	11	11

L'an deux mille vingt-six et le 20 mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE.

Présents : BESSIERE Jean-Louis, DANTAN Marie-Noëlle, REYNIER Vincent, RIGAL Régine, BOUTARY Victor, VIGUIE-BOU Audrey, MIEHE Jérémie, ALCOUFFE Maryse, ROUQUIER Paul, VIGUIE-BOU Corinne, GIRARD Christophe.

Absents :

Date de la Convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

Mme Régine RIGAL a été nommée secrétaire de séance.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS_DE_2026_019

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-1, l'art L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 11 membres.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de 2 postes d'adjoints.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.

Vote : Pour : .11 ; Contre : 0 ; Abstentions :0



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.
Acte dématérialisé,

Le Maire
Jean-Louis BESSIERE

Le Secrétaire de Séance
Madame Régine RIGAL

Acte rendu exécutoire par
- Publication le 20/03/2026
- Transmission au contrôle de légalité le 20/03/2026